

Communiqué

AINSWORTH OBTIENT L'APPROBATION DE LA COUR RELATIVEMENT À LA FUSION AVEC NORBORD

VANCOUVER, C.-B. et TORONTO, ON (le 30 janvier 2015) – Ainsworth Lumber Co. Ltd. (TSX : ANS) (« Ainsworth ») et Norbord inc. (TSX : NBD) (« Norbord ») ont annoncé aujourd'hui que la Cour suprême de la Colombie-Britannique a accordé une ordonnance finale approuvant le projet précédemment annoncé de regroupement de Norbord et d'Ainsworth conformément à un plan d'arrangement en vertu de la *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique).

La transaction demeure soumise aux conditions de clôture habituelles. Comme annoncé précédemment, Norbord et Ainsworth s'emploient actuellement à fournir au Département de la Justice (« DOJ ») des États-Unis l'information qu'il a demandée sur la transaction et collaborent de façon proactive avec le DOJ afin d'accélérer le processus d'examen. Sous réserve de la satisfaction ou de l'abandon de toutes les conditions de clôture, la transaction devrait être conclue d'ici la fin du premier trimestre de 2015.

Norbord

Norbord inc. est un producteur international de panneaux dérivés du bois qui possède des actifs supérieurs à 1 milliard de dollars et qui emploie environ 1 900 personnes dans 13 usines aux États-Unis, en Europe et au Canada. Norbord est l'un des plus grands producteurs mondiaux de panneaux à copeaux orientés (OSB). En plus des panneaux OSB, Norbord fabrique des panneaux de particules, des panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) et des produits connexes à valeur ajoutée. Les actions de Norbord, société ouverte, sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole NBD.

Ainsworth

Ainsworth Lumber Co. Ltd. est un fabricant et un marchand de premier plan de panneaux OSB dont les activités sont axées principalement sur les produits spécialisés à valeur ajoutée destinés aux marchés d'Amérique du Nord et d'Asie. Situées en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario, les quatre installations de production de panneaux OSB d'Ainsworth ont une capacité de production annuelle combinée de 2,5 milliards de pieds carrés (3/8 po). Les actions d'Ainsworth, société ouverte, sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole ANS.

Énoncés prospectifs

Certains renseignements fournis dans le présent communiqué constituent des énoncés prospectifs au sens du Règlement 51-102 adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Norbord et Ainsworth sont d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais rien ne garantit qu'elles s'avèreront exactes. Les énoncés prospectifs se fondent sur les convictions et les hypothèses de Norbord et d'Ainsworth, lesquelles s'appuient sur les renseignements disponibles au moment où les hypothèses ont été formulées, sur l'expérience de la direction et sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et d'autres événements attendus, ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés dans les circonstances. Avertissement est donné aux investisseurs quant à l'existence de risques et d'incertitudes liés à ces énoncés prospectifs et au fait que les résultats réels pourraient être différents. Le présent communiqué renferme des énoncés prospectifs concernant la conclusion prévue de la transaction et le moment prévu de la conclusion de la transaction. Les facteurs importants qui pourraient entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux exprimés, explicitement ou implicitement, par ces énoncés prospectifs incluent, mais sans s'y limiter, le moment de l'obtention des approbations requises de la part de tierces parties, le moment de la conclusion et l'issue de l'examen du Département de la Justice des États-Unis et le temps nécessaire pour satisfaire aux conditions de clôture de la transaction. Rien ne peut garantir que ces approbations seront obtenues, que l'examen par le Département de la Justice des États-Unis prendra fin au moment opportun ou connaîtra une issue favorable et/ou que ces conditions seront satisfaites ou abandonnées. La transaction pourrait être modifiée, restructurée ou résiliée. Les investisseurs sont prévenus que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements additionnels concernant ces facteurs et d'autres éléments pouvant avoir une incidence sur les activités d'exploitation ou les

résultats financiers de Norbord, d'Ainsworth ou de la société issue du regroupement sont inclus dans la circulaire d'information de la direction conjointe portant sur le projet de regroupement, ainsi que dans d'autres documents déposés par Norbord et Ainsworth auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et ils sont accessibles par l'intermédiaire de SEDAR (www.sedar.com), à www.norbord.com ou à www.ainsworthengineered.com. Les énoncés prospectifs sont formulés en date du présent communiqué, et Norbord et Ainsworth n'assument aucune obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux événements ou de nouvelles circonstances, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent explicitement.

Renseignements :**Investisseurs de Norbord :**

Heather Colpitts
Gestionnaire, Affaires de la Société
Tél. : 416-365-0705
info@norbord.com

Investisseurs d'Ainsworth :

Rob Feustel
Trésorier
Tél. : 604-661-3235
info@ainsworth.ca

Membres des médias :

Longview Communications Inc.
Trevor Zeck : 604-694-6037
Nick Anstett : 416-649-8008